



RE-ABONNEMENT

... à la même place !

PAR COURRIER (ou dépôt) du 20 au 30 juin

- ✚ Remplir un formulaire par personne
- ✚ Joindre le règlement (+2€ d'envoi facultatif) libellé à l'ordre de la SAS SAXV PRO
- ✚ Adresser le dossier complet : ancienne carte + formulaire + chèque(s) + pièces justificatives (voir formulaire) à : SAXV – BILLETTERIE – 5 rue du stade – 16000 ANGOULEME
- ✚ Si vous avez opté pour les 2€ d'envoi, vous recevrez votre carte courant juillet. Sinon elle sera disponible au secrétariat les 20, 21 et 25 juillet après-midi aux heures d'ouverture du secrétariat (13h30-18h)
- ✚ Possibilité de paiement en 4 chèques

ATTENTION !

Les chèques
vacances ne sont
pas acceptés

PAR INTERNET Du 20 juin au 30 juin

- ✚ Rendez-vous sur www.saxvcharente.fr
Rubrique **BILLETTERIE** et suivez les instructions
- ✚ Vous trouverez votre login et votre mot de passe dans le courriel qui vous a été adressé.
- ✚ Si vous avez opté pour les 2€ d'envoi, vous recevrez votre carte courant juillet. Sinon elle sera disponible au secrétariat les 20, 21 et 25 juillet après-midi aux heures d'ouverture du secrétariat (13h30-18h)
- ✚ Possibilité de paiement en 3 fois sans frais.

A NOTER

8€ de frais de
gestion sur
internet à
ajouter à votre
règlement.

AU STADE du 20 au 30 juin

- ✚ Remplir un formulaire par personne
- ✚ Venir au stade Chanzy muni de votre dossier complet : ancienne carte + formulaire + chèque + pièces justificatives (voir formulaire)

CESSION DES PLACES

Un proche, un ami, une connaissance ou un abonné accepte de vous céder sa place ?

Munissez-vous de sa carte d'abonné, d'une attestation manuscrite de sa part (ou le cas échéant le certificat de décès) ainsi que la photocopie de sa carte d'identité.

*Présentez-vous avec ces éléments au Stade du 20 au 30 juin.
Ouverture de 13h30 à 18h00 du lundi au vendredi*